

t. 810  
t. 811-0 - MN/ff  
t. 816

3003 Berne, le 26 avril 1971

Rapport sur l'Organisation des Nations Unies  
et ses institutions spécialisées

---

~~PNUD~~ :

*Programme des NU pour  
le développement*

La Suisse a octroyé au (PNUD) une contribution générale de Fr. 12,1 millions en 1969 et de Fr. 13,4 millions en 1970, ce qui place notre pays au 11<sup>e</sup> rang des pays contribuant à ce programme. La Suisse est membre du Conseil d'administration du PNUD depuis sa fondation (1966) et a participé ainsi activement aux travaux de cet organisme de préinvestissement et d'assistance technique, relatifs à l'augmentation de la capacité du système des Nations Unies.

Au cours de 1970 la Suisse a entrepris des démarches qui lui permettront de conclure bientôt un accord avec le PNUD aux termes duquel il est prévu d'affecter, dans les pays en développement, des administrateurs-stagiaires auprès des représentants-résidents de cet organisme.

En 1969 le Secrétaire général de l'ONU a confié au PNUD la responsabilité du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (UNFPA) dont l'Assemblée générale avait décidé la création. La Suisse a accordé une contribution de Fr. 600'000.- à ce Fonds pour un projet de planification familiale réalisé à Ceylan par l'Organisation mondiale de la Santé.

./. .

L'Assemblée générale a voté en 1970 la création d'un groupe de volontaires des Nations Unies qui commencera son activité en 1971. Ouvert aux jeunes de tous les pays, tant développés qu'en développement, <sup>ce groupe</sup> offrira aux jeunes Suisses de nouvelles possibilités d'affectation dans les pays en développement.

#### UNICEF

Deux projets ont été entrepris en collaboration avec l'UNICEF, le premier en Turquie (fabrication d'aliments pour enfants, Istanbul) pour lequel la contribution suisse s'élève à Fr. 1'200'000.-; le second en Indonésie, pour l'établissement d'un réseau de laboratoires médicaux et des cours de formation professionnelle pour laborantins; trois cent mille francs ont été accordés dans ce but.

#### UNRWA

En 1969 et 1970 des contributions ont été accordées à l'Institut pédagogique de Beyrouth créé par l'UNRWA pour lui permettre de poursuivre ses activités de formation d'enseignants palestiniens.

#### OMS

En vue d'assurer la formation d'ingénieurs sanitaires de différents pays en développement, un crédit de Fr. 980'000.- a été accordé au "Centre de génie sanitaire", à Rabat, projet dont l'OMS a la responsabilité.

Notre collaboration avec cette organisation s'étend aussi à un projet universitaire similaire confié à l'Institut centraméricain de hautes études de génie sanitaire à Guatemala; la contribution suisse s'élève à Fr. 690'000.-.

AIEA

La Suisse a accordé une bourse de formation auprès de l'AIEA en 1969.

OMM

La Suisse a pris à sa charge en 1970 les frais d'un projet météorologique que l'OMM réalise à Ceylan dans le domaine des télécommunications (surveillance des typhons) dont l'exécution a été confiée à l'Office fédéral suisse de météorologie. La participation suisse s'élève à Fr. 470'000.-.

UNESCO

La Suisse a accordé sa garantie financière à un projet d'alphabétisation fonctionnelle au Niger que mènent conjointement une organisation privée suisse et l'UNESCO.

UPU

La Suisse verse une contribution au Fonds spécial de l'UPU pour la formation professionnelle.

GATT/CNUCED

La Suisse a financé cinq missions du Centre du commerce international GATT/CNUCED en 1969 et 1970, effectuées par des experts suisses, et un séminaire sur la promotion des exportations qui s'est tenu en Suisse.

Le Service de la coopération technique recrute d'autre part chaque année un jeune économiste qu'il met à la disposition du Centre.

ONU

Un séminaire de photogrammétrie et un cours sur le tourisme, financés par la Suisse, ont été organisés en collaboration avec le Secrétariat de l'ONU, le premier en 1969 et le second en 1970.

FAO

Aux termes d'un accord passé avec la FAO en automne 1969 de jeunes Suisses désireux de travailler dans des projets de cette organisation sont mis à sa disposition, pour des périodes de deux ans, en qualité de coopérants techniques ou de volontaires. Ce programme s'est développé en 1970 et il a permis à vingt jeunes Suisses de partir dans un pays en développement pour la FAO.

En outre trois projets de coopération technique d'un montant total de Fr. 967'000.- ont été entrepris en collaboration avec la FAO; il s'agit de deux actions de formation agricole en Afrique (Zone-pilote à Madagascar et radio-clubs au Dahomey) et d'une action de lutte contre les incendies de pinèdes au Nicaragua.

ONU

Le Conseil fédéral a renouvelé, pour un montant de Fr. 1,3 millions en 1970, la contribution qu'il avait accordée en 1968 à l'ONU pour la formation de hauts fonctionnaires de pays en voie de développement, spécialistes des questions industrielles.

Comité du Mékong

La Suisse a poursuivi l'aide qu'elle apporte au développement du bassin du Mékong par l'intermédiaire du Comité de coordination mis sur pied par l'ECAFE. L'effort financier important qu'elle a consenti à cet effet (Fr. 2!050!000.-.) s'inscrit dans le cadre d'une collaboration active avec de nombreux autres pays industrialisés.